

REPORTAGE

# Zone interdite, dans les coulisses de l'AAE

Le 2 février, l'émission Zone interdite de M6 diffusera un reportage qui risque de faire du bruit dans le Landerneau dunkerquois. Une petite trentaine de minutes est consacrée à l'affaire de l'AAE...

**L**e timing pourrait paraître opportun. A six semaines du premier tour des élections municipales, en pleine campagne, diffuser un reportage tiré à « Abus de pouvoir, détournements, corruption : la France des passe-droits », c'est choc. Mais le reportage de 80 minutes, dont une petite trentaine sur l'association d'action éducative (AAE), a été tourné en octobre 2012. Au moment des rémous traversés par l'association. « Nous n'avions aucune idée, alors, de la date de diffusion », indique-t-on du côté de la société Sable rouge productions. C'est la chaîne, M6, qui conserve, de plus, le contrôle de la datc. « Elle a une programmation précise et, de toute façon, justement parce qu'on est en période électorale, il fallait qu'il soit diffusé avant la ré-

serve médiatique », soit un mois avant le premier tour, le 23 mars.

## Dénoncés les zones grises de l'AAE

« Il y aura encore des tentatives de déstabilisation et des reportages qui vont rouvrir des plaies », annonçait José Szymaniak, président de l'AAE, lors de la cérémonie des vœux. Rien n'est moins sûr, même si la prudence reste de mise. La justice n'a pas encore tranché la question de détournements de fonds publics, déposée contre X par l'association Anticor le 12 avril.

Le journaliste Stéphane Rodriguez a choisi de se pencher, dans le cadre de l'émission (également réalisée par Emmanuel Charlot), sur l'ambiance générale autour de l'AAE. « Ce sera à la justice de trancher, mais on pose la question de savoir si la moralité a encore une place ? » Car il ne s'agit pas là de scandale éclatant du type de l'affaire Cahuzac par exemple, mais bien de « l'acceptation d'un degré de corruption de la vie de tous les jours ». « On est ici dans une zone grise. »



José Szymaniak, nouveau président, espère une conclusion sur une note d'espoir. © archives

## Un court passage de caméra cachée...

Dans le travail d'investigation des deux journalistes, la lecture de la presse locale a évidemment été une source importante. Les protagonistes et autorités - dans la mesure où elles ont répondu - aussi. Mais parfois, dans des reportages dits sensibles et, étant donné le sujet choisi (abus de pouvoir, détournements et corruption), les journalistes de télévision sont parfois contraints d'utiliser la caméra cachée. Le passage concernant l'AAE en comporte un, très bref. « Nous avons comme politique de ne pas utiliser la caméra cachée, sauf si toutes les procédures habituelles ont échoué. Comme dans ce cas précis où nous avons également jugé que l'information délivrée pendant cette caméra cachée paraissait essentielle au reportage. »

Zone interdite, dimanche 2 février à 20 h 50.

## UN CHIFFRE

30, en minutes, à peu près, le laps de temps concernant l'affaire de l'AAE à Dunkerque, sur la totalité du reportage de 80 minutes.

Autre axe de travail de l'équipe de journalistes, l'intérêt pour les lanceurs d'alerte. Ces contacts sur le terrain, syndicalistes, qui alarment sur des situations parfois aberrantes. Philippe Toulouse, plusieurs fois convoqué au tribunal, apparaît donc, entre autres, dans le reportage (lire ci-dessous).

Pendant le tournage, l'équipe n'a subi « aucune pression », mais... n'a pas non plus été recontactée (lire ci-dessous). « Nous avons sollicité à maintes reprises le conseil général. Nous n'avons jamais eu les réponses demandées. » Il y a de toute évidence une omerta totale sur le sujet », indique Stéphane Rodriguez. Le reportage risque donc, effectivement, de remuer le couteau dans la plaie.

Claire HOHWEYER

## INTERVIEW

Philippe Toulouse, représentant de l'intersyndicale de l'AAE, s'est imposé comme le fil rouge de l'enquête.



Philippe Toulouse, représentant de l'intersyndicale de l'AAE

**Qu'attendez-vous de ce reportage ?** Il faut que cela fasse prendre conscience aux travailleurs sociaux et aux citoyens que les politiques d'action sociale manquent de transparence dans la gestion de l'argent public. Ça va au-delà de l'AAE. On veut de nos financeurs qu'ils soient membres de droit, pour qu'il y ait plus de démocratie. Ce serait normal. On parle quand même de budget de 21 millions d'euros. Quand le conseil d'administration ferma les yeux, ce n'était pas normal. Après on disait : « C'est pas moral, mais c'est légal. » Ça pose la question de la tolérance de ces agissements.

Finalement, en période de campagne électorale, est-ce le bon ou le mauvais moment ? Je ne sais pas. Je n'ai pas choisi de toute façon. Ce qui m'intéresse, c'est la prise de conscience de ce problème de gouvernance d'association d'action sociale, qui est trop politisée. On parle quand même de l'avenir d'enfants... Et il ne faut pas oublier qu'il y a eu un mort.

**Vous avez eu cinq plaintes contre vous, ne craignez-vous pas que le reportage remue le couteau dans la plaie et vous mette de nouveau en première ligne ?** J'ai eu cinq plaintes, sept convocations de police, six audiences publiques, mais on ne me fera pas taire. Je vois juste un faisceau d'indices concordants : le procureur (Philippe Muller), la présidente de tribunal (Geneviève Créon) et la capitaine de police qui avaient suivi mon affaire ne sont plus là, ni le sans-abris (décédé, ndlr). Il n'y a plus que moi. Je n'ai rien gagné à dire tout cela. On m'a pourtant menacé, essayé de m'acheter, mais je me demande simplement où en est la justice avec cette affaire. C'est la question que tout le monde se pose.

Propos recueillis par C.H.

## D'anciens salariés témoignent...

Qui le journaliste a-t-il rencontré pour mener son enquête ? Qui a accepté de répondre ? Quelques éléments de réponse avant la diffusion...

D'abord interpellé par les « dysfonctionnements » de l'association, dénoncés par les personnes concernées dans la presse locale, Stéphane Rodriguez était également en contact avec un membre de l'association Anticor, qui a donc porté plainte contre X (lire ci-dessus). Une fois sur le terrain, le journaliste a donc, en toute logique, tenté de prendre contact avec tous les protagonistes de l'affaire.

Philippe Toulouse (lire ci-contre), mais aussi la nouvelle directrice générale de l'AAE, Peggy Gilbart. « La nouvelle direction de l'AAE s'est montrée désireuse de communiquer dans la transparence et l'honnêteté, en faisant état de sa surprise à la découverte des dysfonctionnements, et en détaillant les efforts mis en œuvre pour y mettre fin », précise le journaliste.

« J'espère qu'avec ce reportage, nous tournons définitivement la page », affirme Peggy Gilbart, qui ne souhaite pas entrer dans la critique du passé. Pour José Szymaniak, nouveau président de l'AAE, il espère que



Peggy Gilbart, en noir, au centre, a tenu à répondre en toute transparence au journaliste.

la conclusion du reportage « mènera à une note d'espoir ». Même s'il suppose qu'il s'agira d'un « préquisitoire à charge ». « Cela remuera des événements cruels et des choses que nous avons tenté de supprimer avec notre nouvelle direction », poursuit-il, convaincu malgré tout des nouvelles orientations de la gouvernance.

Les téléspectateurs pourront découvrir le témoignage d'un ancien directeur général de l'AAE qui, dès 2000, « avait transmis au Conseil général des preuves concernant les rémunérations abusives des directeurs ». « Faute de réaction du CG, lassé, cet ancien directeur avait fini par passer la main. » Le journaliste a pu constater les preuves fournies par cet ancien directeur.

A l'époque, face au refus du Conseil général d'accéder à sa demande d'interview du président, il s'est tourné vers son cabinet, celui qui avait été informé des dysfonctionnements. Même fin de non recevoir.

Mais Stéphane Rodriguez n'en est pas resté là. Il a pu remonter certains fils et confronter les versions, en contactant également les directeurs soupçonnés d'avoir bénéficié de détournements de fonds publics, en leur parlant directement ou par téléphone.

Philippe Muller, procureur de la République, à l'époque en fonction à Dunkerque pendant l'affaire, a, quant à lui, accédé à sa demande d'interview. Il a complété avec l'expertise d'un avocat parisien.